

1. Quelle est la procédure pour prêter, offrir ou vendre une pièce de collection au Centre Marcel Marlier?

En premier lieu, veuillez prendre contact avec l'un de nos animateurs soit par mail, soit par téléphone. Il pourra vous indiquer si votre pièce peut nous aider à élargir nos collections déjà très développées. En cas d'intérêt, il transmettra vos coordonnées à la Direction qui se chargera d'établir un acte officiel.

En général, la Ville de Mouscron se montre toujours intéressée par les dons de livres, d'objets et de documents d'archive. Ces legs lui permettent d'enrichir la collection du Centre Marcel Marlier et de communiquer au grand public l'inimitable œuvre du dessinateur.

Notons que le Centre Marcel Marlier ne peut, en aucun cas, garantir qu'une pièce de collection offerte soit exposée de manière permanente dans ses salles. La plupart des donations sont placées dans des réserves et conservées dans les meilleures conditions possibles en attendant une occasion d'être exposées.

Par ailleurs, le Centre Marcel Marlier n'a pas pour habitude d'acheter des pièces de collection aux particuliers même en très bon état.

2. Je possède une pièce de collection en rapport avec Marcel Marlier (croquis préparatoire, illustration originale, produit dérivé, première édition d'album, etc.). Le Centre Marcel Marlier peut-il m'indiquer sa valeur?

Le Centre Marcel Marlier ne réalise aucune expertise et ne délivre aucun certificat d'authenticité. Cependant, nos animateurs peuvent vous communiquer les coordonnées du collectionneur officiel et des Éditions Casterman. En contact avec un commissaire-priseur, la Maison sera plus à même de répondre à votre question.

Sachez déjà que les dédicaces n'ont, en général, que très peu de valeur au sens pécuniaire du terme puisqu'il en existe des tas « dans la nature ». En effet, Marcel Marlier avait l'habitude de signer énormément d'autographes lors des expositions auxquelles il participait et n'hésitait pas à esquisser le portrait de tous les enfants qui venaient le voir!

3. Est-il possible de louer le Centre Marcel Marlier/le Château des Comtes pour des réceptions?

Non, le Centre Marcel Marlier et le site du Château des Comtes en général n'accueillent ni les entreprises ni les particuliers que ce soit pour des manifestations professionnelles (conférences de presse, réunions, séminaires) ou des soirées privées (mariages, shootings photos, etc.)

Vous pouvez présenter un dossier au Collège Communal

4. De quelle manière puis-je soutenir le Centre Marcel Marlier?

Si vous souhaitez faire un don au Centre Marcel Marlier et ainsi nous aider à développer des projets, vous pouvez effectuer un virement sur le compte bancaire suivant: BE50 0910 1149 3418.

En devenant donateur, vous vous inscrivez dans la longue tradition du mécénat en faveur de l'Art et de la Culture.

5. À qui puis-je m'adresser pour faire une demande d'emploi / de stage ?

Il n'y a pas de postes vacants pour le moment. Si vous êtes étudiant, vous pouvez vous adresser à Nathalie LEENKNECHT et lui déposer votre CV et votre lettre de motivation (téléphone 056 860 177 et email nathalie.leenknecht@mouscron.be).

6. Est-il autorisé de prendre des photos du Centre Marcel Marlier ?

Le Centre Marcel Marlier n'interdit pas à ses visiteurs de prendre des photos à condition de ne pas utiliser de matériel trop encombrant qui pourrait gêner la circulation du public (trépied, dispositif d'éclairage, etc.) et que les images soient réservées à un usage personnel.

Pour les expositions d'originaux, le flash est interdit.

7. Pour accéder aux expositions temporaires dois-je obligatoirement acheter un ticket d'entrée pour visiter le Centre Marcel Marlier?

Non, l'accès aux expositions temporaires est gratuit et indépendant du reste du Centre.

8. Le Centre Marcel Marlier possède-t-il une boutique?

Le Centre Marcel Marlier ne possède pas de boutique-souvenirs à proprement parlé. Néanmoins, une petite sélection de produits est à votre disposition à l'accueil-billetterie.

9. Je ne suis pas majeur, puis-je venir visiter le Centre Marcel Marlier tout(e) seul(e) ?

Il est possible de visiter le Centre sans accompagnateur à partir de 15 ans. Les employés du Centre sont en droit de réclamer la carte d'identité des adolescents pour vérifier leur âge.

10. Puis-je fumer dans le Centre Marcel Marlier ?

Il est interdit de fumer à l'intérieur du Centre Marcel Marlier. Cette interdiction s'applique aussi aux cigarettes électroniques. Des cendriers se trouvent à disposition du public sur l'esplanade à l'entrée.

11. Puis-je venir au Centre Marcel Marlier avec mon animal domestique ?

Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, les animaux domestiques ne sont pas admis au Centre Marcel Marlier, à l'exception bien-sûr des chiens-guides d'aveugles et... de Patapouf! Nous ne proposons pas de service chenil.

12. Puis-je organiser une visite guidée ou un événement dans le Centre Marcel Marlier?

Les visiteurs n'ont pas le droit de mettre sur pied un spectacle ou un événement sans l'autorisation du Centre Marcel Marlier. De la même manière, il est interdit de présenter une visite guidée de l'exposition sans l'accord de la Direction.

13. Peut-on emprunter les livres disponibles dans le salon de lecture du Centre Marcel Marlier?

Non. Tous les livres doivent être consultés sur place.

14. Des audio-guides sont-ils à disposition des visiteurs?

Il n'y a pas d'audio-guides mais nos animateurs se tiennent à votre disposition si vous désirez une visite guidée.

15. Je suis un artiste et j'aimerais exposer au Centre Marcel Marlier. Comment dois-je procéder?

Pour envisager une collaboration, contactez-nous au numéro suivant:

+32 (0)56/39.24.90

En règle générale, le Centre Marcel Marlier n'accepte que les expositions de dessin, d'illustration jeunesse et de bande-dessinée. Vous pouvez tenter votre chance et nous envoyer un book!

Pour information, les artistes exposés au Centre Marcel Marlier ne sont pas rémunérés. Cependant, le vernissage et toute la communication sont pris en charge par la Ville de Mouscron. Une aide est également apportée pour le montage de l'exposition.

16. Internet est-il disponible partout dans le Centre Marcel Marlier?

Non, il n'y a pas de WiFi.

17. Quel est le statut du Centre Marcel Marlier?

Le "Centre Marcel Marlier, dessine-moi Martine" est un centre d'interprétation. Contrairement à un musée classique, il ne donne pas simplement à voir. Il est beaucoup

plus participatif, ludique et interactif. Le Centre Marcel Marlier fait appel aux sens plus qu'à la raison.

Comme leur nom l'indique, les centres d'interprétation ont pour but de laisser le public interpréter à sa manière les informations au moyen d'objets, de manipulations, des nouvelles technologies, de techniques d'animation ou de jeux interactifs.

18. Des coins pour bébés sont-ils prévus dans les toilettes?

Une table à langer est à disposition des mamans dans les WC situés à côté de la billetterie.

19. J'ai perdu/oublié un objet au Centre Marcel Marlier. Comment puis-je le récupérer?

Les objets trouvés dans le Centre sont entreposés à l'accueil-billetterie et gardés jusqu'à ce que les propriétaires les réclament. La restitution se fait obligatoirement sur place (pas par courrier postal même au frais du propriétaire).

20. Où peut-on se restaurer et prendre un verre?

Le Centre Marcel Marlier ne dispose pas encore d'une cafétéria. Cependant, le complexe se trouve à proximité de la Grand Place de Mouscron (à 15 minutes à pied et à 5 minutes en voiture) qui dispose de plusieurs lieux de restauration. Pour de plus amples informations concernant les restaurants, les brasseries et les cafés, nous vous recommandons de consulter le lien suivant: <http://www.visitmouscron.be/o%C3%B9-manger/>

21. Est-il prévu de rénover le corps de logis du Château des Comtes?

En 2014, la Commission européenne a lancé un appel à projet dans le cadre du programme FEDER. La Ville de Mouscron a tenté sa chance pour obtenir des subsides afin de réaménager le corps de logis. Malheureusement, sa candidature n'a pas été retenue. Sans aide financière, il est difficile d'imaginer un réaménagement complet du Château qui a beaucoup souffert des affres du temps. D'autant plus que les différentes phases de fouilles archéologiques de ces dernières années ont laissé l'intérieur de la bâtisse sens dessus dessous. La commune n'a pourtant pas baissé les bras et espère un jour pouvoir rénover son patrimoine le plus ancien et pourquoi pas le transformer en musée interactif ou en parcours spectacle sur la vie au moyen-âge. En attendant de pouvoir lui offrir une seconde jeunesse digne de ce nom, les Services culturels de la Ville organisent encore parfois quelques animations dans le corps de logis et empêchent comme ils peuvent le bâtiment de se dégrader.

